



AETEC Formation
Automatisme Electricité Techniques industrielles

HABILITATION ELECTRIQUE

Recyclage habilitation électrique B1(V) B2(V) BR BC

Réf. : HA-RBTNI2B2

Durée: 1.5 jour

Recyclage:
Tous les 3 ans

OBJECTIFS:

Permettre une mise à jour des connaissances.
Exécuter en sécurité des opérations sur les installations et équipements électriques basse tension dans le respect des prescriptions de la nouvelle norme NF C 18-510.

DOCUMENTATION: Livret de formation "Préparation à l'habilitation électrique" remis à chaque stagiaire.

PUBLIC CONCERNE: Personnel électricien chargé d'assurer des travaux, des dépannages des essais des mesures ou autres opérations sur des ouvrages électriques en basse tension.

PRE-REQUIS : Il est nécessaire d'être apte au travail dans son activité professionnelle et d'avoir été formé spécifiquement aux opérations qui lui sont confiées.

MOYENS PEDAGOGIQUES: Vidéoprojecteur, divers outillages et appareils électriques . Maquette pédagogique.

PROGRAMME

PARTIE THEORIQUE

- Retour d'expérience
- Présentation et analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510.
- Risques encourus lors d'opérations sur ou au voisinage d'ouvrages électriques
- les prescriptions de sécurité électrique dans le cadre d'opérations de consignation ou de travaux en BT
- Protections contre les risques électriques
- Analyse de risques
- Consignes et documents écrits
- Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

PARTIE PRATIQUE

- Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
- Réaliser des opérations correspondant à son titre d'habilitation.
- Identifier les limites et les zones d'environnement.

VALIDATION DE LA FORMATION:

Contrôle théorique et pratique en fin de stage suivant NF C 18-510

A l'issue de la formation, un avis et un titre d'habilitation pré-rédigé sont transmis à l'entreprise.

Recyclage tous les 3 ans